

# La majorité municipale acte le choix de la Sogeres

Le conseil a adopté le choix du délégataire pour la restauration municipale

L'échéance était attendue, et des syndicalistes de la CGT étaient présents tracts en main, à l'entrée de la salle du Bras d'or, mercredi soir. Le conseil municipal devait en effet voter ce soir-là l'attribution de la délégation du service public de la restauration municipale à la société Sogeres, filiale de la Sodexo, annoncée le 20 juin dernier par le maire.

Après une tentative de l'élue d'opposition Magali Giovannangeli (Aubagne alternative citoyenne et écologique) de demander le retrait de la délibération, le maire lui ayant rétorqué que sa demande n'était pas acceptée, l'ordre du jour a commencé avec deux votes à main levée pour désigner des représentants de la commune, d'une part au sein de la Commission locale d'évaluation des charges transférées de la Métropole, et d'autre part au conseil d'administration de la Mission locale.

Puis Bruno Foti, adjoint délégué à l'éducation, a pris la parole pour soumettre aux élus l'approbation du règlement de service de la restauration scolaire. Règlement qui, s'est étonné Denis Grandjean, devait depuis quelques jours être accepté par les familles au moment de l'inscription de leurs enfants, avant même, donc, qu'il ait été adopté par le conseil et sans en avoir eu connaissance...

**"La meilleure offre était celle de la Sogeres."** LE MAIRE

Dans ce règlement, l'élue d'opposition a également dénoncé "l'organisation de la traque aux mauvais payeurs" et la "déshumanisation" du service. "C'est pour quoi, a-t-il ajouté, nous voterons contre."

"Vous avez une lecture dogmatique, vicieuse et biaisée des choses", lui a répondu Bruno Foti, assurant qu'il y aurait une commission chargée d'étudier des solutions pour les familles



Le maire a rejeté en bloc les arguments de l'opposition, dont toutes les composantes sont opposées à la mise en place de la DSP. / PHOTO FR.G.

en difficulté, et précisant que "le règlement sera en ligne dès demain matin (hier, Ndlr)".

Gérard Gazay a alors pris le relais pour la délibération suivante concernant le choix du délégataire, et a rappelé les différentes étapes de la procédure, de la délibération de décembre 2015 à "l'analyse des offres des trois candidats en présence": "La meilleure offre était celle de la Sogeres, et le contrat a donc été mis au point avec cette société." À la clef, a-t-il ajouté, "l'installation d'une léguerie à la cuisine centrale, la rénovation des espaces de restauration et l'amélioration de la qualité des repas".

Nicolas Robine, élu Aubagne Bleu Marine, a rappelé que son groupe était "opposé à cette DSP" et a reproché au maire d'avoir "préféré sacrifier la régie au profit du privé et au détriment de l'emploi".

"Vous vendez la ville petit à petit, a renchéri Magali Giovannangeli, en faveur du profit et de la médiocrité alimentaire... Et n'assumant pas vos choix, vous mettez tout le monde devant le fait accompli." L'élue a pointé "un audit très lié avec la Sogeres" et "une situation de non-droit", du fait que ni le Comité technique paritaire ni le

**"Vous mettez tout le monde devant le fait accompli."** L'OPPOSITION

CHSCT ne se sont réunis avant ce conseil. "Vous démanteliez le service public, alors qu'il reste le garant de l'équité et de la qualité, n'étant pas contraint à faire du profit", a-t-elle ajouté, soulignant que "passer de 32 agents à 19 aura forcément des répercussions sur le service rendu et la qualité".

"Vous évoquez 300 000 € d'économie, notait quant à lui Denis Grandjean, mais il faudra déduire les frais de contrôle du prestataire et les salaires des personnels non déplacés, ainsi que les pénalités en cas de baisse de la fréquentation. De plus, l'amortissement de la cuisine centrale reste à la charge de la commune..." Et l'élue d'évoquer un choix "fait d'avance" et de longue date.

Argument repris par l'élue Modem Jean-Marie Orihuel: "Il est probable que ce délégataire ait été choisi il y a plus d'un an... Il n'y a pas eu de traitement déquité entre les postulants", assure-t-il, avant de conclure: "Vous n'avez pas

concerté, mal négocié, vous allez trop vite. Pour faire plaisir à qui? Sûrement pas aux enfants d'Aubagne."

"Cette insinuation que les dés sont pipés n'est pas tolérable", s'énerve l'adjoint à l'éducation, qui réaffirme que "le premier critère pris en compte a été la qualité dans l'assiette", affichant les exigences: "75% de produits frais, 50% de produits locaux, 20% de bio..." "Et vous ne parlez pas des cantines! Elles seront toutes remises à neuf", ajoute-t-il.

Et le maire de conclure: "Vos arguments ne tiennent pas. Ne vous en déplaise, la qualité n'était pas dans l'assiette des petits Aubagnais. Il y a aussi la question des aménagements, et l'aspect financier. Cette société a été choisie par les communes de La Ciotat, Carnoux, Cassis, Géménos... Il faudra expliquer aux parents de ces villes que les repas ne sont pas de qualité! L'important, c'est le service au public. Nous ne sommes pas dans l'idéologie."

L'ensemble des élus d'opposition a voté contre.

Frédérique GROS

fgros@laprovence-presse.fr

La suite du compte-rendu du conseil municipal dans notre édition de demain.

## Ça buzz en ville

LE CHIFFRE

ALLEZ-Y

# 6

À compter de lundi, six lignes de bus prennent leurs horaires d'été, jusqu'au 28 août. Pendant cette période: les lignes 5 et 8 fonctionnent suivant le tableau horaire du samedi. Seule la ligne 8 desservira Saint-Zacharie (suivant les horaires du samedi). La ligne 9 reprendra son service le lundi 29 août. La ligne 11 a de nouveaux horaires (fiche horaires spéciale été). Les lignes 14 et 15 fonctionnent suivant les tableaux horaires vacances. Les services scolaires sont suspendus.

Toutes les infos: www.lignes-agglo.fr/

Les fresques urbaines théâtralisées, ce soir

De rues en rues, les acteurs costumés font parcourir l'histoire d'Aubagne. Ils vous entraîneront, à l'image du théâtre d'autrefois, dans leur univers. Le temps d'une saynète, le marcheur peut devenir acteur de cette fresque. Un spectacle gratuit, au cœur de la cité, à ne pas manquer! La balade est organisée par l'Office de tourisme et la Comédie d'un autre temps, mise en scène Christophe Gorlier.

De 19h à 21h. Le 15 juillet à La Penne-sur-Huveaune (départ mairie) et le 22 juillet, de nouveau à Aubagne. Sur inscription: Office de tourisme, 8 cours Barthélemy (départ). ☎ 04 42 03 49 98 ou accueil@tourisme-paysdaubagne.fr

## LA PHOTO DU JOUR



**Soirée contes ce soir à la Font de Mai** Savez-vous qu'une vie secrète anime les plants de poireaux et les rangées de radis? Une fois, près du figuier, a été aperçu un nain de jardin... Certains disent qu'il s'agissait d'une femme, "une femme de jardin". Venez que l'on vous conte les origines et légendes de ce peuple insolite et attachant. Un moment magique pour les enfants, dès 5 ans, organisé par l'Office de tourisme et l'association À ce conte-là. De 20h30 à 22h. Tarif: 4€. Gratuit pour les moins de 6 ans. Sur inscription, à l'Office de Tourisme, 8 cours Barthélemy, ☎ 04 42 03 49 98 et contact@tourisme-paysdaubagne.fr

## CINÉMA

### AUBAGNE

**Le Pagnol** ♦ Cours Foch. **Camping 3** 16 h 30, 19 h 50, 21 h 55. **Conjuring 2: le cas Enfield** 16 h 10, 21 h 15. **L'aigle et l'enfant** 13 h 55, 18 h. **Le monde de Dory** 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50. **Ninja Turtles 2** 13 h 55, 18 h 45. **Nos pires voisins 2** 16 h, 20 h, 22 h. **Tarzan** 14 h, 19 h. **Tarzan en 3D** 21 h 25.

**Le Palace** ♦ 11 av. L.-Delfieu. **Alice de l'autre côté du miroir** 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30. **Camping 3** 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30. **L'Age de Glace: les lois de l'univers 3D** 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h. **Le secret des banquises** 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30. **Ninja Turtles 2** 14 h, 16 h 30. **Un traître idéal** 19 h, 21 h 30. **X-Men: apocalypse** 14 h, 17 h, 21 h.

### BANDOL

**Caméra** ♦ 105 avenue du 11 Novembre ☎ 04 94 29 42 79. **Camping 3** 17 h 30. **L'outsider** 15 h. **Retour chez ma mère** 21 h 10.

### CASSIS

**Ciné-Calanques** ♦ 20 avenue Emmanuel Agostini ☎ 04 42 01 77 73. **La tortue rouge** 19 h 30. **The witch** 17 h 30. **Tout de suite maintenant** 21 h 15.

### LA CIOTAT

**Cinéma Lumière** ♦ Place Evariste-Gras ☎ 08 92 68 09 75. **Camping 3** 21 h 15. **Conjuring 2: le cas Enfield** 18 h 30. **L'aigle et l'enfant** 14 h. **Le monde de Dory** 14 h. **L'effet aquatique** 21 h 15. **Ninja Turtles 2** 18 h 30. **Nos pires voisins 2** 18 h 30. **Tarzan** 14 h, 21 h 15.

### LA PENNE SUR HUVEAUNE

**Cinéma du Soleil - Salle Jean Renoir** ♦ 70 Bd Voltaire ☎ 04 91 36 22 73. **Alice de l'autre côté du miroir** 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30. **Camping 3** 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30. **Le secret des banquises** 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30. **Ninja Turtles 2** 14 h, 16 h 30. **Un traître idéal** 19 h, 21 h 30. **X-Men: apocalypse** 14 h, 17 h, 21 h.

## ZOOM SUR la fin de saison des bébés nageurs



**Remise de diplômes au Club Pamplemousse** Une centaine de familles étaient réunies sur la terrasse du Club Pamplemousse pour la traditionnelle cérémonie de remise de diplômes aux bébés nageurs de l'association In Extremis. Autour d'Olivier Benoit et son équipe, tout ce petit monde était venu fêter la fin de l'année et féliciter les petits qui, à partir de 4 mois, ont fait leurs premières découvertes aquatiques. "Notre philosophie, soulignait Olivier, c'est de faire passer l'idée qu'il ne faut pas faire à la place de l'enfant, mais lui laisser de l'espace pour expérimenter, tenter, et ainsi arriver, à son rythme, à l'autonomie. Ne faire que la moitié du chemin pour que l'enfant puisse faire l'autre moitié." Depuis 1990, l'association développe cette activité avec professionnalisme et convivialité, selon une méthode qui s'appuie à la fois sur le bien-être, le jeu et le plaisir de tous, enfants, parents et animateurs. Et le plaisir, ce soir-là, se lisait sur les visages!

/ PHOTO FR.G.

**ACHÈTE CHER**

ACHAT FOURRURES recherche toutes fourrures (vestes, manteaux, étoles, etc.)

TOUTES ANTIQUITÉS ET OBJETS DE DÉCORATION ANCIENS: Pendules, horloges, baromètres, statues bronze, marbres, plâtres, tableaux, gravures, gouaches, etc.

ARMES ANCIENNES (sabres, épées, etc.)

ART ASIATIQUE (vase, Jade, porcelaine)

ARGENTERIE (massif, service métal arg)

MONTRES (gousset et poignet)

PIÈCES DE MONNAIES DE COLLECTION

BUJOUX FANTAISIE, (perle, vintage, etc.)

MACHINE À COUDRE, cuivres et étains anciens, violons, piano, saxo, cartes postales, timbres, cristaux, etc.

Maison JACQUOT  
06.43.05.46.17  
Agde au SUD-O

Déplacement GRATUIT  
www.antiquitesdeprovence.fr